

# Mission de conseil sur le renforcement des compétences numériques du personnel

# RAPPORT DE MISSION DE CONSEIL

Rapport Final DAI-2023-RF06

14 septembre 2023

Intitulé de l'Engagement	Unité	Type	Opinion
	Administrative	d'Engagement	Globale
Mission de conseil sur le renforcement des compétences numériques du personnel.	SRH	Conseil	Non applicable

### Importance de la mission :

Au lendemain de la tenue des instances de Djerba, de nombreux défis attendent l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), notamment la poursuite de l'excellence opérationnelle, en vue de soutenir la vision d'une Francophonie tournée vers l'avenir, à l'ère des résultats tangibles et de la communication instantanée.

L'atteinte de cet objectif dépend aussi de la capacité de l'OIF à embrasser les outils numériques et à les utiliser à son avantage. La montée en compétences numériques des agents de l'Organisation requiert le développement d'un ensemble d'aptitudes relatives à l'utilisation confiante, critique et créative du numérique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie des ressources humaines, le Service des Ressources humaines (RH) conduit actuellement des projets d'importance majeure dont

- la refonte du Référentiel des emplois et des compétences avec l'établissement des fiches emploi et des fiches de poste et
- ii. la mise à jour du plan de formation qui intègre comme l'une des priorités, le développement de l'usage des nouvelles technologies.

## Objectifs et Périmètre

L'objectif de la mission était de i) poser un diagnostic des compétences numériques du personnel ; et ii) proposer à l'Organisation des pistes pour leur renforcement notamment pour l'élaboration future d'un cadre de compétences numériques de l'OIF.

La mission a porté sur le flux d'informations et de travail des différentes unités de l'Organisation, les processus et dispositifs favorisant l'accès, la connaissance, l'utilisation et la maîtrise des outils mis à la disposition du personnel.

### Résultats

Au terme de la mission, la DAIE encourage l'Organisation à :

- i. Sensibiliser les les agents sur conséquences de la surutilisation des fichiers et courriels;
- ii. Familiariser les agents avec les fonctionnalités proposées par les solutions numériques déjà déployées ;
- iii. Définir un programme de montée en compétences mettant l'accent sur la culture numérique ;
- Définir le rôle d'une ressource de type « iv. référent numérique » pour accompagnement de proximité des utilisateurs.

Rigobert Pinga Pinga Directeur de l'Audit Interne et de l'évaluation

Kannelle Pineau Auditrice en charge